

Forces armées et leurs charges de famille et de la formation, en cours du service, du personnel permanent. Il contribue également à la formation civique et à d'autres activités d'enseignement non officielles hors des écoles.

**L'aide extérieure\***.—Quelque 6,000 étudiants d'université, dont la plupart déjà diplômés, viennent chaque année au Canada de quelque 150 pays, quoique le plus grand nombre soit des États-Unis. Le nombre augmente constamment d'une année à l'autre presque au même taux de croissance que l'inscription aux universités canadiennes et représente chaque année environ 6 p. 100 du total. Le nombre de ces étudiants étrangers est à peu près le même que celui des Canadiens qui étudient à l'étranger et dont la majorité aussi sont déjà diplômés.

Le Bureau de l'aide extérieure du Canada est responsable de l'exécution et de l'administration des programmes de l'aide à l'étranger, y compris les programmes intéressant l'aide à l'éducation dans les pays du Commonwealth et autres. Depuis 1960, cette aide comprend l'envoi de 261 instituteurs, dont des professeurs en pédagogie, 61 membres du corps enseignant d'université en missions individuelles ou par équipes, et 119 conseillers techniques en matière de formation professionnelle, de santé et de bien-être, d'administration publique et d'autres domaines, ainsi que la fourniture de services, tels que les installations de télévision, des unités de projection cinématographique, des programmes de radiodiffusion et de discussions publiques intéressant l'agriculture. Près de 4,500 personnes ont reçu une formation au Canada depuis 1950 en vertu de programmes organisés par des institutions des Nations Unies et des bourses d'études à des étudiants du Commonwealth; le nombre annuel a plus que doublé durant cette période. Il est à souhaiter que ceux qui bénéficient de ce stage retourneront dans leur propre pays pour y établir des installations de formation semblables.

De 1960 à 1964 les dépenses du Canada consacrées à des programmes d'immobilisations à l'étranger se sont élevées à environ \$1,280,000 et quelque 4 millions de dollars sont prévus pour des projets semblables au cours des deux années subséquentes. Les principaux projets comprennent la Maison du Canada qui est une résidence à l'Université des Antilles à Trinité; du matériel technique pour les écoles de Malaisie et du Tanganyika, et des aides audio-visuelles, des fournitures pour l'artisanat et d'autre matériel didactique destiné à divers pays.

En 1964, en vertu du Programme de bourses d'études du Commonwealth inauguré en 1960, 234 étudiants du Commonwealth sont venus au Canada. (Voir pp. 187-188.)

Le Canada compte un certain nombre d'organismes bénévoles, dont le Service canadien des universités outre-mer, la Fondation des étudiants d'Afrique, et le Service universitaire mondial du Canada, qui s'intéressent à aider des étudiants étrangers; plusieurs d'entre eux reçoivent de l'aide du gouvernement fédéral.

### Section 3.—Statistique des écoles, universités et collèges

On peut classer les écoles élémentaires et secondaires en deux catégories: les écoles publiques et les écoles privées. Les écoles sous contrôle public, de loin les plus nombreuses, comprennent les écoles publiques et les écoles séparées qui relèvent des commissions scolaires locales; les écoles provinciales, limitées principalement à ce niveau aux écoles d'arts et métiers, à celles qui organisent des cours par correspondance et aux écoles spéciales pour les aveugles et les sourds; et les écoles fédérales, qui comprennent celles pour les Indiens, celles pour les enfants des Territoires du Nord-Ouest et celles pour les enfants des membres des Forces armées outre-mer. Les écoles privées peuvent être soit des écoles régulières, commerciales, de métiers, ou techniques, soit celles qui organisent des cours par correspondance ou une combinaison de ces divers genres.

\* Voir aussi pp. 185-188.